



APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar recrute pour le compte du département de chirurgie et Spécialités chirurgicales de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPO) :

- un (01) enseignant-chercheur en **Gynécologie-obstétrique**.

Diplômes requis :

- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ;
- Diplôme d'Etudes spécialisées (DES) **Gynécologie-obstétrique** en ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la même spécialité.

Missions principales :

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques ;
- participer aux activités pédagogiques de la Faculté ;
- participer aux programmes / projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants dans les domaines de sa spécialité ;
- contribuer à la réalisation des formations, à la vie et à l'animation scientifique de la Faculté;
- participer aux activités de service à la communauté ;
- exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles :

- Avoir une expérience d'au moins deux (02) ans dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche).

Eligibilité :

- Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection :

- La procédure d'évaluation des candidatures se fait par un examen des dossiers suivi d'un entretien avec les candidats présélectionnés.

Modalités et Date limite de dépôt :

- Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante <https://recrutement.ucad.sn> au plus tard le à 12 heures.

06 FEV 2026

.../...

Pièces à fournir :

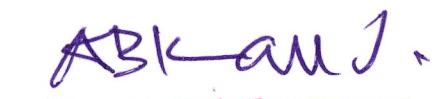
Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UCAD ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie de la carte nationale d'identité ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestations de réussite aux diplômes et relevés de notes (du baccalauréat au doctorat) ;
- les tirets à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou thèses ;
- les justificatifs d'expérience dans l'enseignement (pédagogie et recherche) ;
- les attestations de services faits ;
- tout autre document justificatif du CV.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

Fait à Dakar, le **06 JAN. 2026**

Le Recteur



Le Recteur
Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Alioune Badara KANDJI